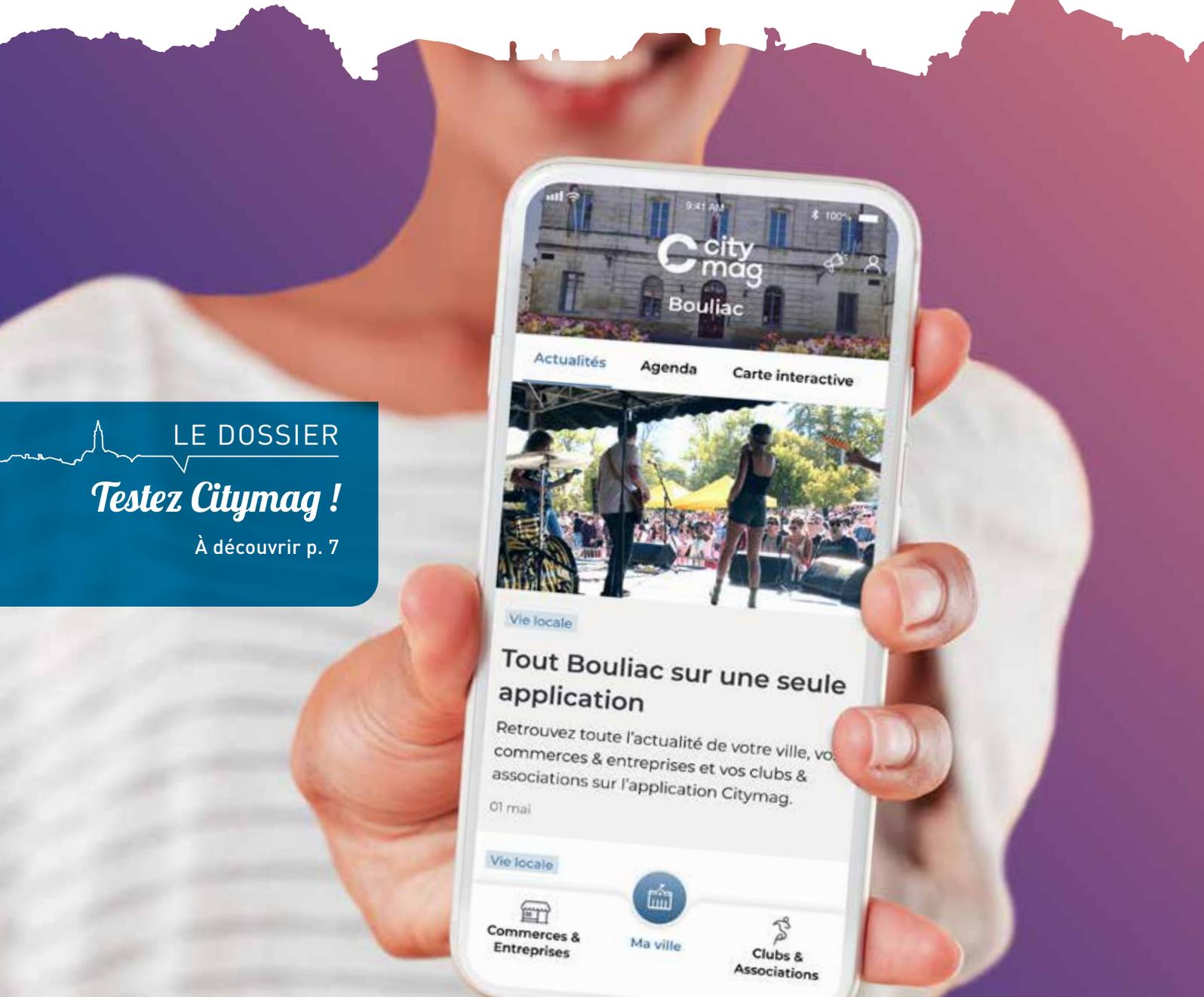


Vivre à Bouliac

n° 43

Hiver 2022

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac



LE DOSSIER

Testez Citymag !

À découvrir p. 7



*Bientôt
les élections...*

À retrouver → p. 3



*Des blobs
à l'école !*

À lire → p. 13



*Bouliac
a fêté Noël !*

À découvrir → p. 14



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Ce VAB vous présente l'appli Citymag Bouliac, un nouveau moyen de communication et d'échanges que nous avons mis en place depuis plusieurs mois et auquel beaucoup de foyers, professionnels et associations ont déjà adhéré. Et vous ?

En effet, une chose est sûre, les conditions de vie et d'organisation liées à la pandémie ont renforcé le besoin d'information. Le numérique occupe une place grandissante dans notre vie quotidienne et devient aussi un puissant instrument de socialisation... mais qui ne doit pas être le seul. Déjà, parce que bon nombre de concitoyens demeurent éloignés du numérique et n'utilisent pas ou peu internet, mais aussi parce que les élus et le personnel de Mairie sont et restent le premier point d'ancrage et de proximité d'une commune.

À Bouliac, nous tenons à cette spécificité et souhaitons maintenir autant que possible cette proximité avec vous, dans nos rapports et échanges.

Espérons que 2022 puisse voir la fin de ce contexte sanitaire si particulier et contraint, et que cette année qui débute nous donne la possibilité de renouer, nous (re)voir, communiquer plus largement et plus simplement.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique Alcala

► **Mairie de Bouliac**
Tél. 05 57 97 18 18

► **Site internet :** www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 43 - Hiver 2022
Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac
Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - Anita Bonnin - Patricia Bégout - Morgane Lacombe
Istockphoto - Freepik - Olivier Do Santos - Innovantic -
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

EN BREF



Présentation des vœux annulée

Pandémie oblige, et suivant les directives gouvernementales, pour la 2^e année consécutive, M. le Maire n'a pu comme traditionnellement présenter ses vœux à la population.

Chacun a pu toutefois retrouver sur internet son message de bonne année qu'il avait également exprimé à travers une carte de vœux distribuée dans les boîtes aux lettres des Bouliacais(es).



Espace de travail partagé : réunion d'information

Dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Vettiner, la commune s'est engagée à mettre à disposition des Bouliacais(es) un tiers-lieu, principalement affecté au travail partagé.

Pour donner suite aux nombreuses réponses positives du questionnaire réalisé en 2021, et préparer l'ouverture du site, la commune souhaiterait réunir les habitants :

Mercredi 2 mars 2022 à partir de 19h30 à la salle panoramique du Centre culturel François Mauriac

Programme prévu (non exhaustif) :

- Mot d'accueil de M. le Maire accompagné des élus en charge du projet ;
- Présentation de l'espace et des échéances ;
- Bilan de l'enquête réalisée en 2021 ;
- Échanges avec les participants sur le choix de la future structure, les attentes et destinations (...);
- Prochaines étapes du projet.

Pour participer, inscrivez-vous par mail à communication@ville-bouliac.fr ou par téléphone au 05 57 97 18 22.

ÉLECTIONS



2022, année d'élections, soyez prêts !

Pas moins de 2 élections vont se tenir cette année ; les élections présidentielles dont le 1^{er} tour est fixé au dimanche 10 avril et le 2^e le 24 avril, qui seront suivies par les élections législatives qui auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

→ Vérification de l'inscription sur liste électorale

Afin de pouvoir voter, vous le savez, il faut être préalablement inscrit(e) sur les listes électorales de Bouliac. Est-ce bien le cas ? Pour le savoir, c'est très simple, suivez les consignes :

1. **Rendez-vous sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) :**
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
2. **Renseignez la commune où vous pensez être inscrit(e)** ainsi que vos informations personnelles (nom, prénom, date de naissance).
3. **Vous obtiendrez ainsi la confirmation** de votre inscription sur Bouliac.
4. **Le cas échéant**, si vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, il vous faudra obligatoirement le faire, afin de valider votre droit de vote.

→ Délai d'inscription pour figurer sur une liste électorale

Pour l'élection présidentielle : vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour effectuer la démarche en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour l'accomplir en mairie ou par courrier.

Pour les élections législatives : vous pourrez vous inscrire jusqu'au 4 mai en ligne et jusqu'au 6 mai en mairie.

→ 3 procédures au choix pour figurer sur liste électorale

- **effectuer sa démarche en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **se rendre en mairie**, accompagné d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **envoyer un courrier ou un mail à elections@ville-bouliac.fr** en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

IMPORTANT - Si vous avez déménagé sur la même commune, il vous appartient d'effectuer la demande de changement d'adresse auprès du service des élections, car cette formalité ne s'effectue pas automatiquement.

→ Je vote par procuration

Vous serez absent(e) le jour d'une élection (présidentielle ou législative) ? Vous pouvez alors voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration au plus tôt.

À SAVOIR - Désormais, vous pouvez donner procuration à un électeur votant dans une autre commune que Bouliac. Pour cela, vous devez connaître votre numéro national d'électeur, les nom et prénom(s) de votre mandataire, son numéro national d'électeur, ainsi que sa date de naissance. Le numéro national d'électeur contient jusqu'à 9 chiffres et est présent sur la carte électorale. Informations à retrouver également sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Pour effectuer votre demande de procuration, 3 possibilités :

- **demande en ligne** : via le site maprocuration.gouv.fr, vous vous identifiez avec France Connect et indiquez une adresse électronique (e-mail). En complément, il faudra vous déplacer au commissariat de gendarmerie ou de police afin de vérifier votre identité.
- **se déplacer et compléter le formulaire** sur place ou préimprimé par vos soins au commissariat de police ou de gendarmerie de votre choix.
- **se rendre au Tribunal d'instance de Bordeaux.**

Il vous faudra dans tous les cas apporter ces documents :

- **Formulaire** à remplir sur place ou sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>
- **Pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport).

Vous êtes désormais paré(e) et prêt(e) à aller voter !

Pour tout renseignement : Service des élections de la mairie de Bouliac : elections@ville-bouliac.fr ou au 05 57 97 18 22.

VIE ÉCONOMIQUE

KABALA ÉNERGIE

Chauffagiste / Frigoriste / Plombier / Ventilation

6 Impasse Galilée

06 24 24 66 52 / 09 54 80 83 38 - kabalaenergie@gmail.com

<https://www.kabalaenergie.com>

NOUVEAUTÉS



Cool... un skate park à Bouliac !

D'ici fin 2022, l'équipe municipale projette de construire un skate park ainsi qu'une zone de fitness d'extérieur sur la plaine des sports. Dans ce cadre, elle souhaite consulter les Bouliacais(es), afin que ces nouveaux équipements répondent au mieux à leurs besoins.

Sophie Van Den Zande, conseillère municipale déléguée au sport a été missionnée par M. le Maire pour mener à bien ce projet et plus particulièrement le skate parc. Jérôme Lambert, conseiller municipal délégué, est quant à lui chargé de la zone de fitness. Tous deux présentent ici le projet.

Sophie, pourquoi créer un nouveau skate park ?

Tout d'abord, je tiens à rappeler que la commune est équipée d'un skate park depuis une quinzaine d'années, mais avec le temps et l'évolution des pratiques urbaines, il est devenu obsolète et ne répond plus ni aux attentes des jeunes, ni aux nouvelles pratiques sportives, il était donc nécessaire de le moderniser.

Depuis quand travaillez-vous sur ce projet ?

Depuis que M. le Maire a considéré qu'il était important de proposer de nouvelles offres sportives et a voulu en faire un élément fort de son programme d'investissement. En 2021, Tom Bailly, un jeune Bouliacais, a déposé un dossier lors d'un appel à projet participatif lancé par le Conseil Départemental, qui malgré une forte mobilisation des internautes, n'a pas été retenu par l'instance.

Durant la crise sanitaire, j'ai réuni une quinzaine de jeunes pour en savoir plus sur leurs attentes, leurs besoins et cela a permis d'inscrire cet équipement dans le programme des investissements 2022.

Avec l'accord du Bouliac Football Club, nous avons choisi de le construire sur le petit terrain de football.



Pensez-vous que cet équipement sera utilisé par tous et deviendra un lieu de vie ?

Il sera intégré dans un projet plus global tant en termes d'aménagement que de structure associative, accessible aussi bien aux skate-boards, trottinettes et BMX. Sur cette zone, nous allons également construire un espace de fitness d'extérieur et améliorer l'accueil des spectateurs du football en installant des places assises.

Nous souhaitons que le lieu soit agréé par la Fédération Française de Roller et Skateboard et créer ainsi un nouveau club de glisse urbaine. Pour cela, nous sommes à la recherche de personnes prêtes à s'impliquer dans un tel projet. Cet équipement pourra être utilisé par l'association, les jeunes mais également durant les vacances sportives, voire par les écoles dans le cadre de la découverte de nouvelles disciplines, ou pour y organiser des compétitions.

Quel est le calendrier prévu ?

Nous pensons faire l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre en début d'année, clôturer l'appel d'offres en juillet et débiter les travaux à l'automne 2022. Nous ne manquerons pas de présenter les plans lorsqu'ils seront validés.

Merci Sophie pour toutes ces informations. Jérôme, pouvez-vous nous en dire plus quant à l'espace de fitness extérieur ?

Comme pour le skate park cet équipement fait partie des propositions de campagne. À l'origine, nous l'avions imaginé comme une zone de « street workout », un espace qui pourrait permettre aux associations sportives d'avoir à disposition du matériel de musculation mais également de proposer à l'ensemble de la population du matériel de fitness.

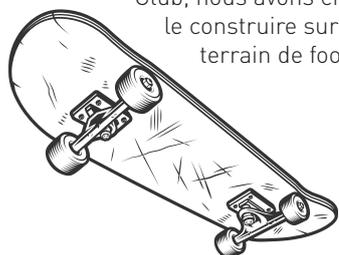
Pourriez-vous nous préciser en quoi consiste ces 2 activités ?

Le street workout (ou entraînement de rue) est un loisir sportif mêlant gymnastique et musculation, figures de force, de souplesse et agilité. Quant au fitness, il s'agit d'une remise en forme avec ou sans l'aide d'agres ou de machines. Ce sont donc deux disciplines très proches, avec des équipements en commun, disponibles chez les mêmes fabricants.

Comment allez-vous choisir les équipements proposés ?

Afin de disposer de l'équipement répondant aux attentes spécifiques des Bouliacais(es) nous leur soumettons, ainsi qu'aux associations, un questionnaire via le site de la mairie, Facebook, Citymag et en recopiant le lien suivant : <https://forms.gle/RhRszNWDZ2TrJH4g8>.

Les réponses qui nous parviendront, permettront de configurer au mieux ce nouvel espace sportif dont je peux vous livrer d'ores et déjà quelques caractéristiques générales : sur les 2000 m² que représente la surface du petit terrain de football, environ 600 m² seront affectés au skatepark, 200 m² à la zone de fitness et 200 m² à l'accueil du public du terrain de football. Le site disposera d'un accès direct depuis le parking, d'un point d'eau, de mobilier urbain, d'une zone paysagée et d'un éclairage public.





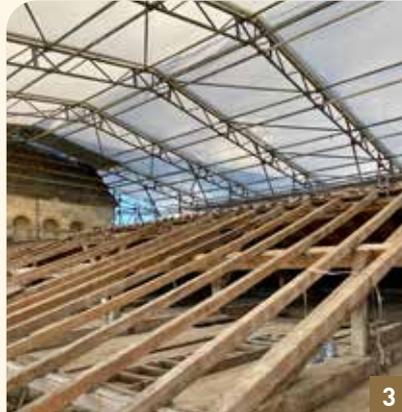
AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX



1



2



3



4



5



6

CHEMIN DE LA MATTE (1)

Les travaux d'aménagement du chemin de la Matte se sont achevés fin novembre 2021. L'ensemble de l'itinéraire entre le giratoire route de Latresne et les dernières maisons côté Garonne est sécurisé pour les piétons avec un large trottoir côté Bouliac. La vitesse des véhicules est freinée par la création de 3 écluses et d'un plateau surélevé au carrefour avec le chemin de Créon. Les réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage public ont été enfouis et le plus grand soin a été apporté au rétablissement des accès et des clotûres des riverains. Il aura fallu 7 ans d'études et de travaux et 1,3 million d'euros pour finaliser cet aménagement.

AMÉNAGEMENT ÎLOT VETTINER

Les travaux de la nouvelle voie à double sens entre le haut de la côte de Bouliac et l'avenue du Coteau ont démarré et vont se poursuivre jusqu'en février 2022 avec la mise en place d'un plan de circulation.

TROTTOIRS CÔTE DE BOULIAC (2)

Les travaux d'aménagement des trottoirs de la côte de Bouliac entre l'avenue du domaine de Vialle et l'avenue de la Belle étoile sont en cours. Dans le cadre de ce chantier, les réseaux d'électricité, de téléphonie et d'éclairage public ont été enfouis. Des candélabres à LED ont été installés. La fin des travaux est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2022.

SALLE RAMBAUD

Le renforcement du plancher et la rénovation complète du rez-de-chaussée sont terminés. Les associations ont pu reprendre une activité normale fin 2021.

ÉGLISE SAINT-SIMÉON LE-STYLITE (3) (4)

La réfection des maçonneries et enduits du chevet est terminée. Les travaux se poursuivront par la réfection de la toiture durant le premier semestre 2022. À cet effet, une couverture provisoire a été mise en place pendant cette période.

SENTIERS PÉDESTRES (5)

Fortement ravinés lors des violents orages de l'été 2021, les sentiers pédestres de Montjouan et de Vergne ont fait l'objet d'une réfection afin d'assurer la sécurité des promeneurs. Celui du Costériou sera réparé dès que les conditions météorologiques seront favorables.

GROUPE SCOLAIRE ANDRÉ PEYNAUD (6)

Afin de lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19, la commune a équipé de 20 capteurs de CO² l'ensemble des classes, la bibliothèque, la salle informatique et le dortoir de l'établissement.

URBANISME

Autorisations d'urbanisme, place à la dématérialisation !



NOUVEAU

Professionnels et particuliers

- > **PERMIS DE CONSTRUIRE**
- > **DÉCLARATION DE TRAVAUX**



Démarche simplifiée,
je dépose en ligne sur
bxmet.ro/urbanisme

7j/7

24h/24

Depuis
chez
moi

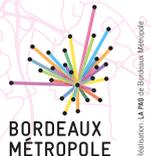


Illustration : La Fab de Bordeaux Métropole

Dans le cadre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, Bordeaux Métropole propose depuis le 1^{er} janvier 2022 une plateforme numérique permettant aux professionnels et particuliers d'effectuer leurs démarches en ligne pour 22 communes sur les 28 qui composent la métropole. Bouliac en fait partie.

Permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux ou certificat d'urbanisme, les demandes pourront être déposées sans avoir à se déplacer à l'adresse : **bxmet.ro/urbanisme**

Cette nouveauté répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, voulue par le ministère de la Transition écologique et s'inscrit dans la démarche Action publique 2022 pour améliorer la qualité des services publics.

Le dépôt en ligne sur la plateforme s'effectue en 4 étapes :

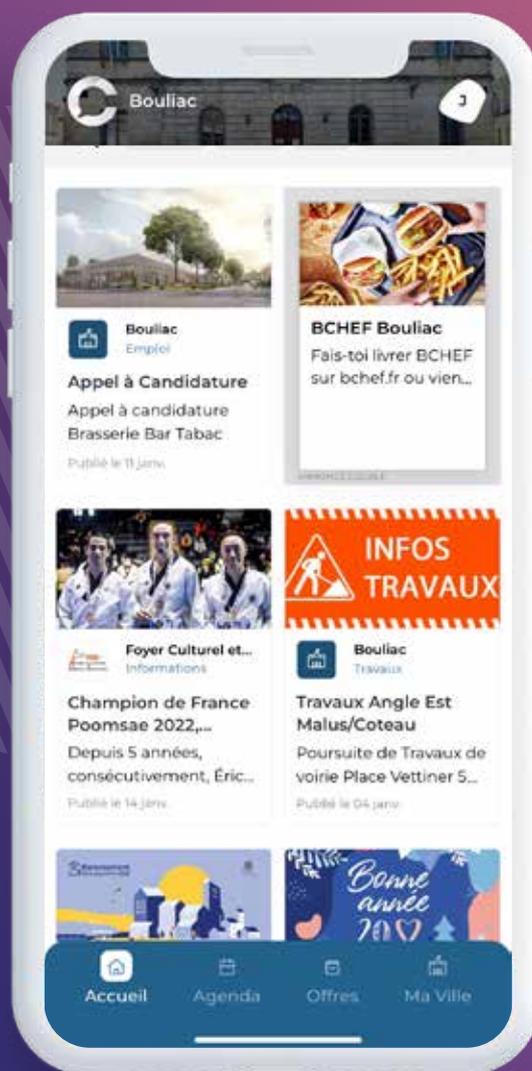
1. **Se connecter au portail** de dépôt numérique et créer un compte (accès depuis bxmet.ro/urbanisme) ;
2. **Saisir en ligne** le formulaire (Cerfa) correspondant à sa demande ;
3. **Déposer** les pièces composant le dossier ;
4. **Valider son dépôt** afin de recevoir un récépissé indiquant le délai d'instruction.

À NOTER - Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste toujours possible.

L'instruction des diverses demandes d'autorisation d'urbanisme ainsi que les pré-études de faisabilité (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, certificats d'urbanisme...) sont faites directement par les services du Pôle Territorial de la Rive Droite de Bordeaux Métropole.

La Mairie de Bouliac quant à elle, réceptionne puis enregistre les dossiers papier et apporte un premier niveau d'information aux usagers.

Contact : urbanisme@ville-bouliac.fr
Tél. 05 57 97 18 25



Mes Commerces
& Entreprises



Ma ville



Mes Clubs
& Associations

Tout Bouliac dans une seule application !

C'est en substance ce que propose l'appli Citymag à Bouliac. Depuis sa mise en place en avril dernier, elle s'est peu à peu installée dans le quotidien des Bouliacais(es). L'occasion de (re)découvrir ici toutes les possibilités offertes par l'appli !



Une volonté d'informer gratuitement les habitants

Anita Bonnin, Adjointe à la communication, revient sur les raisons qui ont mené la commune de Bouliac à choisir l'appli Citymag pour informer les habitants.

« Nous avons déjà plusieurs outils de communication mais pas de plateforme permettant à tous les acteurs locaux (mairie, associations, professionnels de santé, artisans, commerçants et citoyens) de communiquer sur une seule et même application. Cet outil permet d'enrichir la vie de proximité. »

En matière d'informations municipales, il existe différentes applis (Panneau Pocket, City All...), mais c'est Citymag, développée par la société Innovantc basée à Mérignac, qui a convaincu Anita Bonnin.

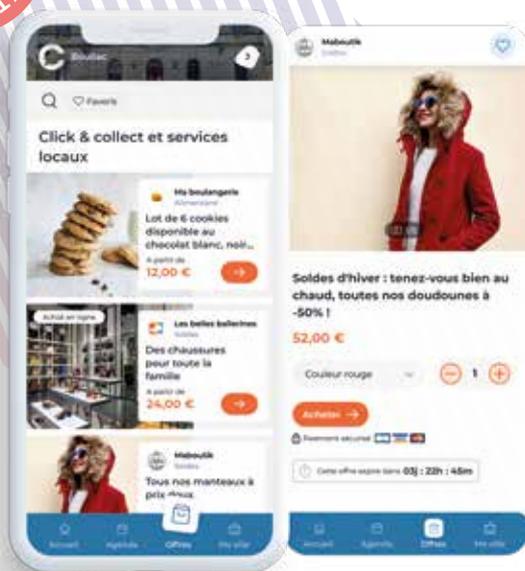
« En effet, j'ai été très sollicitée par différentes sociétés créatrices de ce genre d'applications, mais la gratuité, la disponibilité et l'écoute des interlocuteurs de Citymag ont contribué à cette collaboration. »

À SAVOIR - L'appli est effectivement gratuite et son développement n'a rien coûté à la commune. La société qui l'a développée et l'exploite se rémunère sur les transactions effectuées via l'appli.

L'appli d'information gratuite est lancée depuis 9 mois maintenant à Bouliac et Anita Bonnin, s'en réjouit.

« Je suis très satisfaite, de plus en plus de Bouliacais(es) téléchargent l'appli, les réservations en ligne pour les événements culturels sont en constante hausse, les associations et professionnels découvrent peu à peu cette nouvelle vitrine pour leur communication et leur visibilité sur le territoire. »

Et l'Adjointe à la communication nous livre en avant-première les dernières nouveautés et possibilités de l'appli : « privilégier le commerce local en profitant des offres des professionnels, le click and collect (commande en ligne et récupération en magasin), l'adhésion aux associations... »



Citymag, c'est tout Bouliac dans une seule appli

L'appli est un relais privilégié de la mairie, des associations et des professionnels. Elle permet de retrouver toutes les actualités et l'agenda de Bouliac, mais aussi d'accéder à une multitude de services pratiques au quotidien.

Ainsi, plus besoin de se déplacer, d'appeler ou d'envoyer un mail pour réserver sa place à un événement, depuis votre smartphone, vous pouvez tout gérer.

Citymag vous permet de vous inscrire, de vous abonner, en toute simplicité et en quelques secondes. En plus, en cas d'annulation, vous êtes directement prévenu(e).

LA NOUVEAUTÉ - Vous pouvez désormais consommer local auprès des commerçants et professionnels de la commune grâce à une solution de paiement sécurisée.

Simple → vous recherchez les produits de vos commerçants préférés.

Sécurisé → vous payez en ligne.

Rapide → Vous récupérez votre achat.

L'appli Citymag, la tester, c'est l'adopter !

Et pour s'inscrire ? Rien de plus simple !

3 moyens s'offrent à vous pour obtenir Citymag et l'essayer sans plus attendre :

- en vous rendant sur bouliac.citymag.info
- en téléchargeant l'appli depuis l'App Store ou Google Play
- ou encore en scannant le QR code ci-contre !



Elles connaissent et utilisent déjà Citymag...

Florence, Patricia, comment avez-vous découvert Citymag ?

Florence

J'ai connu Citymag en lisant le VAB (Vivre à Bouliac) que j'adore recevoir d'ailleurs...

Patricia

Moi aussi, via le bulletin municipal « Vivre à Bouliac ».

Quel en est votre usage ?

Florence

Je suis abonnée à l'application Citymag Bouliac. Ainsi dès que la commune fait une nouvelle publication je suis alertée directement. J'utilise l'application pour être au courant de ce qui se passe sur la commune, notamment les différentes manifestations organisées. Mais, j'aime bien aussi recevoir le magazine municipal en parallèle.

Patricia

Je l'utilise pour différentes raisons. Cela me permet d'avoir toutes les actualités de la commune en une seule appli sur mon smartphone. De plus les notifications me permettent d'être informée en temps voulu sans avoir à chercher moi-même l'information, ce qui est très pratique. J'utilise également l'appli pour mes réservations aux spectacles et concerts à Bouliac.

Quel est votre avis sur l'appli ?

Florence

Elle est super bien faite ! Personnellement, j'en suis totalement fan, bravo pour le travail.

Patricia

L'appli est vraiment facile d'utilisation et très pratique. J'en suis très satisfaite, car elle répond à mes besoins et mes attentes.

Citymag Bouliac en chiffres (à date)

20 avril 2021
lancement officiel

21 professionnels
bouliacais présents à date

217 comptes
citoyens déjà créés

16 associations
communales inscrites

ASSOCIATIONS DIVERSES



L'actualité du Jardin des Asphodèles

L'association a repris ses activités en ateliers dans la salle Rambaud rénovée. Il est toujours possible de s'inscrire à certains cours enfants et adultes selon jours et horaires choisis, n'hésitez pas à nous contacter au 06 21 66 57 20.

Du 18 au 20 mars, au centre culturel François Mauriac, aura lieu l'exposition « Ichthus ou le peuple de Nun », où les œuvres interrogent le lien de l'Humain à l'eau, source première de vie. Portraits de famille : poissons imaginés, recomposés, humanisés : du poisson à l'humain, il n'y a qu'un pas.

Nous vivons les uns et les autres le même combat : celui de la survie de l'espèce. Il y a environ 100 millions d'années, les poissons vivaient en milieu littoral peu profond qui fut le siège des sorties de l'eau et du passage de la respiration aquatique à la respiration aérienne. L'humain est fils de Nun, il est aujourd'hui la plus puissante force évolutive de la planète. Le poisson (Ichthus en grec, Nun en araméen) est un symbole majeur de toutes les religions : c'est dans l'eau que l'humain (re)naît. Comme Jonas, l'humain refuse de voir la destruction de sa planète par son comportement irrespectueux, il crée son propre malheur. Dessins, aquarelles, gravures, installations de Sylviane Gutierrez.

Vernissage le vendredi 18 mars à partir de 19h (pass vaccinal obligatoire).



Ardance s'adapte !

Comme la plupart des associations artistiques et sportives, Ardance, l'école de danse de Bouliac, a dû s'adapter depuis l'automne dernier à un retour des contraintes sanitaires, non sans quelques contretemps, mais toujours dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

Et si le spectacle de Noël a malheureusement été annulé, la nouvelle professeure diplômée d'état en Jazz, Marina Zanette (qui a succédé à Pascale Vallade en septembre) continue d'accueillir les 4-5 ans en éveil danse classique et les danseuses (et danseurs) à partir de 6 ans en modern jazz, les lundi et mardi soirs. Un nouveau créneau, le mercredi matin, a même été ouvert.

Le nouveau bureau d'Ardance, entièrement renouvelé et composé de danseuses et mamans de danseuses, a pris la relève pour faire vivre l'association et maintenir des cours de danse à Bouliac. Un spectacle de fin d'année est d'ores et déjà en préparation pour le 18 juin prochain à la salle des fêtes. En attendant, Solenne, Delphine, Virginie, Laura, Marie, Laetitia et Sophie sont à l'écoute pour toutes questions sur l'association.

Pour plus d'informations : ardance.bouliac@gmail.com ou sur notre page Facebook : <https://m.facebook.com/ardancebouliac/>



Bouliac Basket Club vous dévoile sa nouvelle identité !

Un nouveau logo résolument plus moderne autour des valeurs portées par le club qui conserve sa dynamique et son engagement sportif auprès de ses membres et de leur famille. Pour la saison 2021-2022, le club réunit plus de 120 adhérents autour de 10 catégories dont 2 équipes entièrement féminines (U13 et Seniors) toujours ouvertes aux adhésions.

Au programme de cette nouvelle année, plusieurs rencontres sportives à ne pas manquer :

- Un stage **BIG LAB CAMP** organisé à Bouliac par BIG LAB Academy du 21 au 25 février 2022.
- Deux projets de tournoi **3x3** (catégories U13, U15, U17 et U20)
- Un projet de tournoi **1x1** (Catégorie U15 et U16).

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/basketbouliac33270/>

Floraison de projets aux Ateliers du Fil !

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu maintenir quelques-uns de nos projets 2021 comme La Fête du Fil en octobre qui a encore une fois enthousiasmé visiteurs et exposants, privés de tels événements depuis de longs mois et la Journée de l'Amitié qui nous a permis de réaliser une petite collecte au profit de l'AFM Téléthon.

Nous entamons cette année avec plus de motivation encore et l'arrivée de 8 nouvelles adhérentes.

Les projets fleurissent à foison pour 2022 à commencer par un défi broderie sur le thème du jardin, une escapade au Festival de broderie de Dole (dans le Jura), l'organisation de la Fête du Fil qui se tiendra le premier week-end d'octobre, et bien sûr La journée de l'amitié autour du fil au profit d'une association caritative.



Nous ne donnons pas de cours, mais nous vous initierons avec plaisir à la technique du point de croix accessible à toutes (et tous !).

Si vous avez plus de 16 ans, que vous soyez novice ou brodeuse confirmée, venez pousser la porte de notre atelier pour rencontrer notre joyeux groupe.

Le mardi de 18 à 21 h et/ou un samedi par mois de 10 à 18 h - Salle Ausone - Centre Culturel - rue de l'Église - 33270 Bouliac

Les Ateliers du Fil (club de broderie au point de croix)

Sophie Barrault (présidente) : 06 74 37 49 47

Marie-Agnès Pasquet (secrétaire) : 06 22 16 33 39

lesateliersdufil@gmail.com

Blog : <http://ateliersdufil33.canalblog.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/lesateliersdufil33>

L'actualité du Foyer culturel et sportif

Nos vœux les plus chaleureux pour 2022 ! La Présidente du Foyer et tous les bénévoles, ainsi que les professeurs, souhaitent aux adhérents du Foyer et à l'ensemble des Bouliacais(es) une très belle année 2022.

Malgré le contexte sanitaire, l'effectif global des sections du Foyer pour 2021/22 est resté stable avec un peu plus de 300 adhérents au total.

Plusieurs activités bénéficient cette année de récents investissements de la municipalité de Bouliac : la rénovation de la salle Rambaud ainsi que l'installation de nouveaux matériels d'éclairage de la scène de la salle des fêtes.

L'ensemble vocal Kakofony participera à un concert caritatif le 25 mars à Cestas, à l'invitation de la chorale Méli-Mélo. Leurs fans auront l'opportunité d'entendre en avant-première quelques-uns des titres travaillés « à distance » pendant le confinement.

À NOTER : il reste encore des disponibilités pour des cours de piano, enfant ou adulte.

En photo, les couturières ont repris leurs ouvrages dans le cadre flambant neuf de la salle Rambaud.

Retrouvez toutes les actualités du club sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/basketbouliac33270/>



ASSOCIATIONS DIVERSES

L'atelier de la Chouette Zébrée



2021 s'est achevée par nos stages de Noël en intergénérationnel. Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 où enfants, ados et adultes pourront se rencontrer pour de chouettes moments ludiques et créatifs.

Cette année, nous continuons sur notre lancée : association inclusive s'adressant à tous les publics avec une spécialité (HP, DYS, TDA(H), Asperger, autisme) nous accueillons petits et grands quels que soient leurs profils, sans a priori de niveau. L'objectif est de mettre l'accent sur la singularité de chacun, de développer son potentiel.

On évolue dans nos ateliers et on y crée dans des formats libres, sans jugement ni compétition... avec toujours le plaisir comme guide. À l'année, en stages occasionnels et pendant les vacances scolaires, par petits groupes, en duo, en famille et/ou en visio :

ZenOpinceaux • Modelage Argile • Cahier Créatif • Chouette Récup' • Yoga ludique bilingue français-anglais

Inscriptions possible en cours d'année. Pour les vacances de février les inscriptions sont ouvertes.

contact@lachouettezebree.fr et www.lachouettezebree.fr



La venue du Père Noël au babysport !

Que d'émotions... surprise, joie, peur pour certains et stupéfaction des enfants du babysport de voir apparaître le Père Noël à la dernière séance de 2021.

Un moment convivial très apprécié autour de la distribution par le Père Noël de bonbons et chocolats.

Un grand merci au Père Noël et à son équipe !

VIE SOCIALE

Des nouvelles de la Bibliothèque

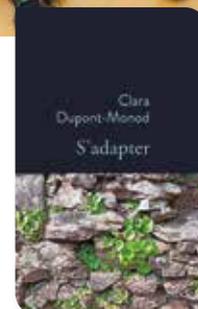
La magie de Noël était aussi à la bibliothèque !

Mardi 14 décembre, après lecture de quelques histoires de Noël, les tout-petits, accompagnés des assistantes maternelles, ont eu la surprise de rencontrer le Père Noël venu avec son fidèle lutin « si rigolo » aux dires des enfants. Ce fut pour eux l'occasion d'une séance photo en bonne compagnie et d'un petit goûter accompagné de chocolats.

Nouveautés et prix littéraires à découvrir

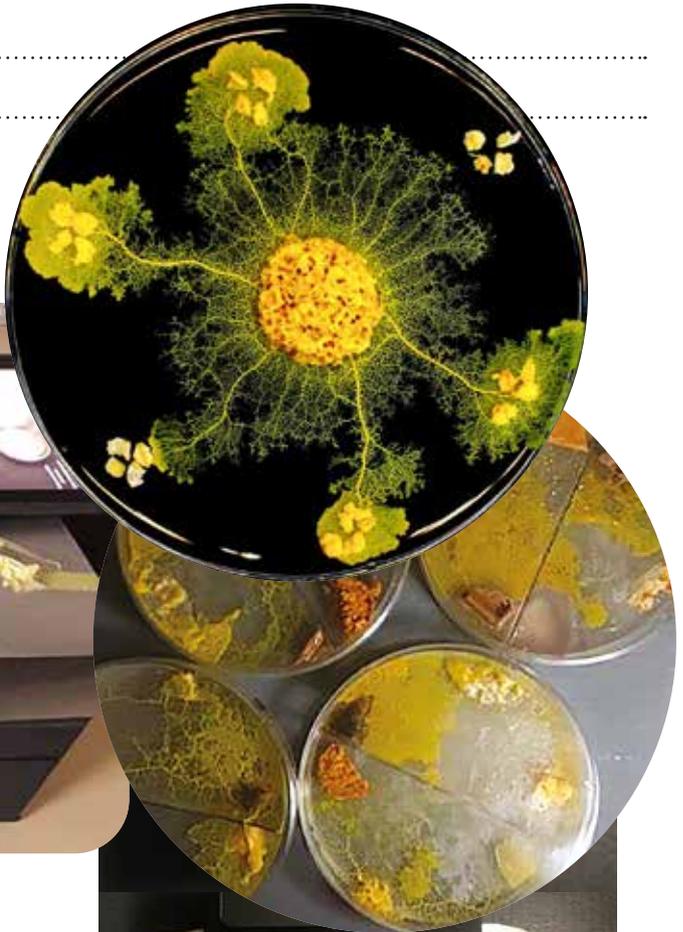
Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina... Ce début d'année vous réserve de belles surprises à la bibliothèque de Bouliac.

Venez découvrir Mohamed Mbougar Sarr, prix Goncourt pour « *La plus secrète mémoire des hommes* » mais aussi Clara Dupont-Monod triplement récompensée (Fémina, Goncourt des Lycéens et Landerneau) pour « *S'adapter* » sur le thème de la famille et du handicap. N'oublions pas non plus Amélie Nothomb, prix Renaudot pour « *Premier sang* », l'un de ses plus beaux livres sur son père. Mais également des essais comme « *Réinventer l'amour* » de Mona Chollet (prix des Inrockuptibles) ou « *Pas dormir* » de Marie Darrieussecq.



LA VIE SCOLAIRE

Les élèves de l'école André Peynaud et #Élève ton blob#



Cette année, l'école élémentaire André Peynaud a été sélectionnée pour participer à l'expérience scientifique #Élève ton blob# en partenariat avec le CNES (centre national d'études spatiales) et le CNRS (centre national de la recherche scientifique). Ce projet consiste à réaliser des expériences sur le « blob », identiques à celles de Thomas Pesquet dans l'ISS (station spatiale internationale).

Peu après la rentrée des classes, les élèves ont reçu une enveloppe contenant des « blos » endormis, de petites taches brunes sur du papier filtre.

Ils ont effectué des recherches sur cet être vivant et ont découvert que le blob, « physarum polycephalum », est un être vivant composé d'une seule cellule, de couleur jaune, pouvant mesurer jusqu'à plusieurs mètres, vivant dans les sous-bois et se nourrissant de champignons.

Pour le réveiller, il faut l'hydrater, le placer dans le noir à température ambiante (20° C), et le nourrir (à base de flocons d'avoine).

Les élèves ont ainsi étudié précisément le protocole envoyé par Audrey Dussutour, chercheuse au CNRS.

Au cours de la semaine du 11 octobre, ils ont réalisé et filmé des expériences sur 5 jours, comme l'a fait Thomas Pesquet dans la station spatiale et ont ensuite comparé leurs résultats avec ceux de l'astronaute.

Comme dans l'ISS, les blos des élèves se sont réveillés et se sont déplacés dans leurs boîtes.

Dans l'ISS, les blos ont émis des structures en 3 dimensions, comme les élèves l'avaient supposé.



Incroyablob !





Noël à Bouliac c'était trooop bien ! (dixit les enfants)

Les 10, 11 et 12 décembre derniers, une atmosphère de fête inédite régnait à Bouliac. Place Chevelaure, avaient pris place des stands de douceurs sucrées, salées, de déco, cadeaux, objets d'art ainsi qu'un carrousel pour enfants, un stand de barbe à papa et une vente de sapins...

Des petits lutins municipaux et bénévoles avaient œuvré tôt le matin pour rendre ce Noël à Bouliac possible ; des conditions apocalyptiques ayant empêché le montage la veille comme initialement prévu... Qu'importe ! En fin de matinée ce samedi tout était prêt, la fête pouvait commencer...

On pouvait voir alors circuler quelques candidats à l'élection « du pull moche de Noël », on apercevait, ça et là, une Mère Noël virevoltante, qui s'affairait afin que tout soit parfait, et il flottait une délicieuse odeur de crêpes et de barbe à papa lorsque les familles commencèrent à arriver...

Le soleil, quelque peu timide, était toutefois de la partie et chacun pouvait trouver son bonheur sur ce marché de Noël, une grande première à Bouliac. Une certaine effervescence se fit ressentir au moment de la lecture des contes dans la Cabane du Père Noël, il y avait foule autour du manège qui n'arrêta pas de tourner, mais l'ambiance fut à son comble lorsqu'il se mit soudainement à... neiger sur Bouliac !!! Le canon à neige présent pour l'occasion surprit et ravit les enfants qui se précipitèrent dessous, heureux de cette jolie surprise... Puis, ils virent arriver un drôle de cortège, composé d'un vieil homme à barbe blanche tout de rouge vêtu, (bien) escorté de son renne et d'un drôle de bonhomme de neige. « C'est Comète le Renne et Olaf ! » lancèrent les enfants bien au courant, en se précipitant à l'assaut des 3 compères qui prirent place ensuite dans la Cabane du Père Noël afin d'immortaliser ces beaux moments et distribuer des friandises aux enfants. « Bouliac fête Noël » était donc une grande première et fut un vrai succès. Un moment magique, de liberté et de joie retrouvée qui fit le plus grand bien à tous.



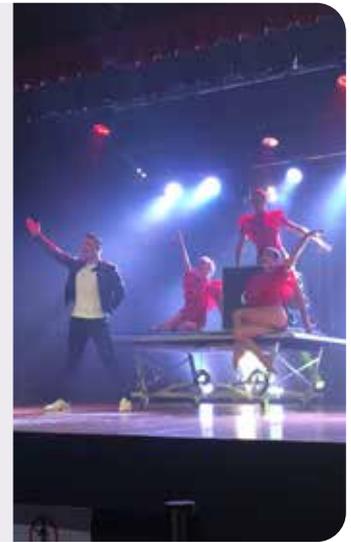
SPECTACLE



Un show spectaculaire !

La magie faisait son grand retour à Bouliac le 5 novembre dernier avec Vincent Romac, artiste de renommée internationale qui donnait une représentation exceptionnelle.

Aux numéros classiques tels que la femme coupée en deux, qui disparaît, réapparaît, le magicien livrait des numéros plus personnels et épatants, entouré de sa troupe, tantôt assistantes tantôt danseuses pour offrir à l'assistance un show mêlant lumière, illusion et chorégraphie de haute volée !



MAJORITÉ

Le numérique au service des Bouliacais(es)

Alors que débute l'année 2022, nous formulons pour tous les Bouliacais(es) des vœux de santé, de bonheur partagé et de proximité pour une vie collective animée et plus solidaire.

Depuis bientôt 2 ans, notre quotidien est cadencé par une succession de contraintes sanitaires ; nous constatons encore combien la crise de la Covid-19 limite nos moments de retrouvailles. Autant que possible, nous avons multiplié les sources d'information à travers le magazine Vivre à Bouliac, que vous tenez entre les mains, autant qu'avec le site internet de la ville, ou nos pages sur les réseaux sociaux.

Parmi les enseignements que nous retenons de l'épidémie de Covid-19, c'est le besoin plus fort de lien alors même que les gestes barrières et la distanciation sociale augmentent le risque d'isolement.

Sans rien ôter à la présence humaine indispensable, le numérique est venu renforcer son rôle auprès de chacun, tant dans la prévention et la diffusion de messages à caractère sanitaire, que dans sa capacité à maintenir des liens entre les générations en s'affranchissant de toutes les distances. Dans nos foyers, dans les commerces, dans les maisons de retraite, le numérique est venu maintenir des liens là où les confinements ont créé des frontières.

Pour partager toujours plus d'informations de proximité, la ville de Bouliac a choisi un outil accessible à tous, simple et gratuit. Il s'agit de l'application Citymag.

Conçu pour renforcer le lien entre les Bouliacais(es), Citymag condense toute l'actualité essentielle de la ville, de ses commerces, entreprises et associations. Actualités, agenda, outil participatif, il est un peu tout à la fois et n'offrira sa totale utilité qu'avec une utilisation par tous. Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, nous vous proposons une nouvelle solution pratique pour nous connecter et créer ensemble une communauté toujours présente.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

TRIBUNE LIBRE

MINORITÉ

2022 : tomber le masque ?

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais, en ces premiers jours de 2022, nous vous souhaitons une belle et heureuse année. Qu'elle vous apporte la santé, la joie, et qu'elle soit celle de la réalisation de vos espoirs et vos projets. Que cette année, encore marquée par la crise sanitaire, soit celle qui nous permettra de retrouver un peu de liberté, des moments de partage et de faire tomber les masques.

Élus minoritaires au conseil municipal, nous travaillons, avec l'équipe Ecrivons bouliac ensemble, pour clarifier voire infléchir les décisions de la majorité municipale afin qu'elles servent l'intérêt général, soient plus cohérentes et répondent aux attentes et besoins de l'ensemble des Bouliacais. Voilà pourquoi tout au long de l'année 2021, nous sommes notamment intervenus :

- Contre la hausse des impôts de 15%, qui ne répondait pas à un besoin pour cette année
- Pour associer réellement les Bouliacais à la réalisation de l'espace Vettiner
- Pour l'organisation d'un réel vrai débat sur l'urbanisme et l'évolution de Bouliac, profitant, notamment, de la réalisation du lotissement communal de Luber-Chaperon
- Pour que les activités du centre de loisirs répondent à un projet pédagogique concerté avec les parents
- Contre l'abattage d'arbres classés au PLU sans sanction et pour une attention réelle à notre environnement.

Ces prises de paroles, bien que souvent restées sans réponses claires, ont permis de porter ces sujets sur la place publique. Notre motivation à obtenir, pour l'avenir de notre commune et le bien-être des Bouliacais, des réponses claires et sincères reste intacte. Que 2022 soit l'année d'une action politique lisible, transparente et d'un cap clairement déterminé pour notre commune.

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE PRATIQUE

→ TU CONNAIS LE PASS CULTURE ?

Le pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300 euros pendant 24 mois à utiliser sur l'application dédiée pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. À découvrir sans plus attendre !



Le pass Culture, c'est

l'appli qui te propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France*.

L'année de tes **18 ans** tu disposes de **300€** crédités directement sur l'appli pour :

des places de concerts, de cinéma, de théâtre, des festivals, des livres, des vinyles, des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli



Plus d'infos sur pass.culture.fr

* Disponible en France métropolitaine, y compris en Outre-mer.



ÉTAT CIVIL



→ NAISSANCES

Coline GROULT le 10/10/2021

Ambre BOURGEOIS le 17/10/2021

→ MARIAGES

Sylvain CHEVALIER
et Sandrine VANNIER
le 20/11/2021

Jérémy DESCHAMPS
et Morgane GRASSET
le 27/11/2021

→ PACS

Jérémy MARTINEAU
et Hanna STROMBERG
le 17/01/2022

→ DÉCÈS

Michel BRANLE le 03/11/2021

Yvon BEGON le 22/11/2021

Alain FOURTON le 31/12/2021

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux

05 56 79 56 79

SOS Médecins

05 56 44 74 74

Pharmacie de garde

3237 - 24h/24

Défibrillateurs

Centre culturel F. Mauriac

Salle Albert Rimbaud

Salle Serge Breuil

Salle des fêtes

Urgence EDF

0 810 333 033

Urgence eau

09 77 428 428

Urgence gaz

0 810 433 033

Commissariat de Cenon

05 56 38 52 52